

A EE • Falkenplatz 11 • Case postale • 3001 Berne

Aux professionnels de la presse écrite et parlée

Berne, 4 septembre 2013

Communiqué de presse

**Prise de position de l'A EE
concernant le message du Conseil fédéral sur la stratégie énergétique 2050
La fiabilité, pilier du succès de la transition énergétique**

La stratégie énergétique 2050 est là. Le Conseil fédéral vient d'en livrer sa conception en détail. C'est maintenant aux chambres de jouer. L'A EE considère que le nouvel élan donné à la politique énergétique constitue une mesure de politique économique efficace pour les PME et une grande opportunité pour toute la Suisse. Mais pour que la transition énergétique réussisse, il faut impérativement que les conditions-cadres soient fiables.

Les axes principaux ont été dessinés. La sortie du nucléaire doit être ancrée dans une loi, l'efficacité énergétique doit être améliorée et les énergies renouvelables développées. L'A EE salue cette orientation. Elle est convaincue que la transition énergétique progressive est économiquement attrayante, socialement équilibrée et financièrement supportable.

Mais l'A EE tient aussi à signaler que des conditions-cadres fiables et la continuité seront des éléments incontournables pour que la transition énergétique soit accomplie à l'horizon stratégique de 2050. La valse-hésitation que nous avons connue jusqu'à présent désécurise des pans entiers de l'économie ainsi que les investisseurs. Dernier exemple en date : le projet de révision de l'ordonnance sur l'énergie. Ce projet remet en question de manière totalement irresponsable la rétribution à prix coûtant du courant injecté RPC. Or cette dernière a été jusqu'à présent l'instrument le plus efficace de la transition énergétique. Ainsi, c'est le photovoltaïque qui va massivement pâtir des conséquences de cette ordonnance alors même que dans la stratégie énergétique du Conseil fédéral, il doit constituer le deuxième pilier d'un approvisionnement sûr en électricité. Au lieu d'encourager la transition énergétique, de telles mesures de démantèlement la freinent, et de manière pernicieuse lorsqu'elles sont prises au niveau des ordonnances. Le Parlement s'apprête à plancher sur un premier paquet de mesures visant à mettre en place la stratégie énergétique 2050. Nous l'invitons à saisir cette occasion pour créer des conditions-cadres qui serviront la sécurité des investissements. Car cette sécurité va dans l'intérêt de tout le secteur économique des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique.

Donner une priorité accrue à la chaleur renouvelable

Près de 50 % de la consommation énergétique en Suisse sert à la conservation et à l'entretien de notre parc immobilier. Par comparaison, nous considérons que la récupération de chaleur envisagée à partir d'énergies renouvelables est insuffisante. Ni le bois, ni d'autres sources d'énergie provenant de la biomasse, ni enfin le potentiel du solaire ne sont suffisamment exploités pour remplacer les combustibles fossiles et la production de chaleur avec l'électricité. Le Parlement doit donc revoir sa copie et lancer des signaux incitatifs clairs au marché.

Jérôme Christen

jerome.christen@aee.ch
079 213 42 56

A propos de l'A EE

L'AEE est l'organisation faîtière du secteur des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique. Elle défend les associations professionnelles, les entreprises et les producteurs d'électricité qui travaillent et s'engagent pour une gestion responsable de l'énergie. Son but est d'informer le public et les décideurs, de les sensibiliser à une politique durable de l'énergie et de participer activement à la mise en place des conditions économiques et de politique énergétique, tant au niveau national que régional.

www.aee.ch